

Fonds SofinaBoël pour l'Education et le Talent: jeunes artisans dans les métiers du patrimoine

APPEL A PROJETS

Bourses pour former des jeunes artisans belges de talent dans les métiers du patrimoine

1. L'appel à candidature

a. Le contexte

La Sofina SA et les descendants de Gustave Boël ont créé en 2011 **le Fonds SofinaBoël pour l'Education et la Talent** pour soutenir l'éducation et, au sein de ce Fonds, l'émergence et le renforcement du talent. Pour accomplir cette mission, le Fonds octroie des bourses ou soutient des projets d'organisations engagées dans des objectifs comparables.

Trois types de talents sont visés: des étudiants et chercheurs belges méritants qui souhaitent parfaire leurs connaissances auprès d'une université étrangère de renom ; des artisans talentueux dans les métiers du patrimoine qui désirent se former auprès des meilleurs professionnels dans leur discipline en Belgique ou à l'étranger; et enfin des élèves d'un milieu socio-économique précarisé qui souhaitent bénéficier d'un programme de soutien personnalisé visant à leur permettre de se lancer dans des études supérieures ou universitaires.

Le Fonds souhaite accompagner le secteur de l'artisanat, qui est en pleine évolution, pour qu'il se développe et joue un rôle moteur dans la société — que ce soit en matière d'éducation, de formation, de valorisation des métiers manuels ou encore de contribution à l'économie locale.

b. Le contenu de l'appel

Le Fonds SofinaBoël souhaite soutenir la formation de jeunes artisans belges de talent dans les métiers du patrimoine afin d'accélérer leur chemin vers l'excellence.

Il souhaite le faire en leur permettant de se perfectionner auprès des meilleurs professionnels et formateurs de leur discipline en Belgique ou à l'étranger – cette dernière option est encouragée dans la mesure où elle permet, par émulation, d'enrichir la Belgique de savoir-faire qui ne s'y trouvent pas ou trop peu.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds SofinaBoël pour l'Education et le Talent: jeunes artisans dans les métiers du patrimoine

L'appel comprend deux volets :

1. Bourse pour permettre à un artisan de se former à l'excellence

Cette bourse a pour but de permettre à un artisan d'effectuer une formation de perfectionnement auprès d'un maître en Belgique ou à l'étranger.

Le candidat joindra à son dossier de candidature :

- une description de son parcours et de son projet professionnel
 - o expérience passée et actuelle : études, nombre d'heures de pratique, stages, activité professionnelle, ... ;
 - o futur : besoins en formation, environnement et endroits porteurs pour l'apprentissage, pratique accompagnée, transmission
- une auto-évaluation du parcours
 - o en photos (détaillées)
 - o lettres de références, prix, invitations à participer à des expositions, salons,...
- une description détaillée du budget total du projet
- une description de la viabilité économique, notamment, pour autant que cela soit pertinent, une description de votre atelier, machines et outils, réseaux et partenariats, inspiration de pairs.
- l'accord du maître de stage/responsable de la formation
- en cas de formation dans une institution : ajoutez une copie de la description de la formation telle que proposée par l'institution

2. Bourse pour un duo artisan junior/senior

- Cette bourse comprend deux volets :
 - o elle permet à un artisan junior d'effectuer un stage auprès d'un artisan senior. L'artisan junior, une fois formé, pourra assurer certaines commandes dans l'atelier de l'artisan sénior afin que ce dernier puisse effectuer son propre stage.
 - o L'artisan senior peut se former à son tour en ne laissant pas son atelier sans activité. Il introduit le dossier de candidature qui contiendra
 - la description de la formation et le projet professionnel de l'artisan junior dont il sera le maître de stage (formulaire à télécharger et à faire remplir par l'artisan junior)
 - sa propre candidature (formulaire à remplir en ligne avec ses annexes, auquel il annexera le formulaire rempli par l'artisan junior)



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds SofinaBoël pour l'Education et le Talent: jeunes artisans dans les métiers du patrimoine

c. Le public cible

L'appel s'adresse aux jeunes artisans actifs en Belgique entre 20 et 45 ans. Ils doivent être actifs dans les métiers du patrimoine. Voici quelques disciplines qui entrent en ligne de compte : la peinture décorative, la dorure, la verrerie, la taille de pierre, la ferronnerie, le recouvrement, la menuiserie, l'ébénisterie, le revêtement de mosaïque, les métiers du plâtre, les cultures maraîchères ou horticoles historiques, la taille des arbres anciens, la reliure, l'horlogerie, l'orfèvrerie, la maroquinerie, la broderie, les métiers du textile, ...

d. Les critères de sélection

Le jury d'experts sera attentif aux points suivants :

- le candidat doit avoir **au moins cinq ans d'expérience professionnelle**, avec une attention particulière au nombre d'heures de pratique, accompagnée ou non ;
- il doit pouvoir **présenter des réalisations** qui démontrent son talent. Cela se fait au moyen de photos qui montrent à la fois l'ensemble et les détails, permettant d'évaluer la maîtrise du geste. Les références des chantiers récents doivent également être ajoutées au dossier ;
- il doit **être employé en Belgique** ou s'y destiner ;
- il doit **avoir identifié un stage ou une formation de perfectionnement** en Belgique ou à l'étranger, soit dans un centre de formation réputé, soit dans un atelier spécialisé, soit sur un chantier exemplaire, soit auprès d'un maître réputé dans son domaine. Le candidat doit préciser la **pertinence de ce choix** par rapport à l'évolution vers l'excellence dans son projet professionnel. Le choix d'une formation à l'étranger est un plus ;
- le stage de moyenne ou longue durée doit apporter une **réelle plus-value/amélioration** dans la maîtrise de son geste, dans sa connaissance des matériaux et des techniques et par rapport à ses objectifs professionnels ;
- Les **réseaux et partenaires** du candidat permettent d'assurer un projet économique viable.

Le candidat sera évalué sur sa **motivation** :

- Il doit être passionné par son métier et s'efforcer de maîtriser des techniques artisanales pointues ;
- Il doit montrer de la persévérance et une volonté de se dépasser ;



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds SofinaBoël pour l'Education et le Talent: jeunes artisans dans les métiers du patrimoine

Les éléments suivants seront considérés comme un “plus” :

- Si le candidat présente des **lettres de références** et/ou attestations de maîtres d'ouvrages et/ou d'entrepreneurs ;
- Si le candidat démontre son souhait ou son intention de **transmettre son savoir-faire**, le cas échéant, de perpétuer des spécificités locales ;
- Si le candidat se distingue par l'**originalité ou l'esprit d'innovation** (avoir la vision et le talent d'appliquer des éléments familiers de manière créative, ou de faire dialoguer des compétences artisanales et des technologies ; la capacité de saisir et de concrétiser les sensibilités des clients contemporains, ou de chercher des perspectives en dehors de son propre domaine ; etc.).

e. Le soutien financier

Le montant des bourses dépendra des besoins du candidat. Ceux-ci peuvent être très variés pour autant qu'ils soient nécessaires à la réalisation du projet du candidat, qui en rendra compte. Ils peuvent notamment couvrir les droits d'inscription, le logement, les déplacements, le matériel utilisé pendant la formation, l'outillage spécifique à la formation, etc. ... Les bourses seront octroyées sur base des coûts réels et ne dépasseront pas 12.500 euros/bourse. Ce montant pourra toutefois être revu si les besoins du candidat dépassent ce montant pour mener à bien son perfectionnement (coût du matériau, durée de la formation, ...).



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds SofinaBoël pour l'Education et le Talent: jeunes artisans dans les métiers du patrimoine

2. La sélection et son suivi

a. Procédure de sélection

La sélection des candidats se fera sur base d'un dossier de candidature soumis dans le cadre de l'appel à projets en cours.

La sélection se fait en 3 étapes :

- présélection par la Fondation des dossiers de candidature en fonction des critères généraux (dossiers complets, projets correspondant aux critères de base)
- expertise externe par 1 ou 2 experts des métiers auxquels se rapportent les projets des candidats ayant franchi la barre de la présélection. Ils donneront un avis par mail sur :
 - le talent du candidat à partir d'une ou de plusieurs de ses réalisations ;
 - le choix du stage faisant l'objet de la demande de bourse
 - la pertinence de ce choix dans le parcours de l'artisan
- sélection des lauréats par le Comité de suivi. Le Comité ne motive pas ses décisions qui sont sans appel.

Chaque candidat sera averti par écrit/par mail du résultat de la sélection. Les lauréats seront invités à ce moment à présenter l'inscription ferme à la formation choisie. Tout projet sélectionné fait l'objet d'une convention prévoyant une procédure de contrôle quant à l'affectation du soutien.

b. Paiement de la bourse

- Le paiement de la bourse sera effectué de la manière suivante : 1/3 de la bourse à la signature de la convention
- 1/3 à mi-parcours, dès réception d'un formulaire simple faisant état de l'avancement du projet et des dépenses encourues
- le solde (1/3) dès réception
 - d'un rapport d'activité comprenant un reportage photographique légendé du stage et des réalisations/progrès effectués
 - d'un rapport comptable reprenant toutes les dépenses encourues

Pour faciliter ce reporting, un modèle de document sera mis à la disposition du lauréat.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds SofinaBoël pour l'Education et le Talent: jeunes artisans dans les métiers du patrimoine

3. Modalités de participation

Pour participer, les candidats doivent compléter un formulaire de candidature spécifique établi à cet effet. Ce formulaire peut être téléchargé à partir du site de la Fondation Roi Baudouin (www.kbs-frb.be)

Les annexes suivantes sont indispensables :

- Auto-évaluation de votre parcours d'artisan
 - o décrivez l'évolution de la maîtrise du geste en photo (détaillées)
 - o si cela vous concerne, détaillez ou expliquez vos lettres de références, prix, invitations à participer à des expositions, salons, ...
- Votre trajectoire professionnelle :
 - o passée, comme par ex. : études, nombre d'heures de pratique, stages, formations, activité(s) professionnelle(s), lieu de travail actuel, ...
 - o future, comme par ex.: formation(s) envisagée(s), environnement et endroits porteurs pour l'apprentissage, pratique accompagnée, transmission, entrepreneuriat, ...
- Détail du budget du projet
- Description de la viabilité économique de votre produit, et éventuellement de l'atelier, des machines, outils, etc.
- Accord du maître de stage/responsable de la formation/école
- En cas de formation dans une institution : ajoutez une copie de la description de la formation telle que proposée par l'institution
- En cas d'un dossier duo artisan junior/senior : ajoutez le formulaire rempli par le junior

Pour toute information spécifique :

de Hemptinne Gerald - +32 2 549 61 75 - dehemptinne.g@mandate.kbs-frb.be